Image not found or type unknown

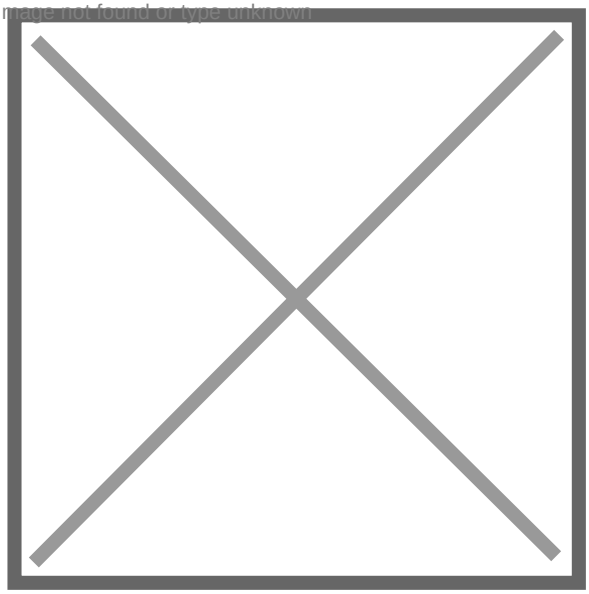

Mutation outre-mer pour une fonctionnaire

Par **Sucrette59_old**, le **31/07/2007** à **12:05**

Je suis divorcée depuis 6 ans, j'ai 2 enfants de 11 et 9 ans, je suis fonctionnaire et je suis mutée en juillet 2008 à La Réunion. J'ai fait une requête auprès du juge des affaires familiales pour faire une modification du droit de visite, je voulais que les enfants reviennent en France 2 mois comlplets par an et la pension alimentaire diminuée pour être réglo avec le père. Toute ma demande a été déboutée. Que dois-faire maintenant, je suis mutée l'année prochaine et je en peux pas enmener mes enfants ???? alors qu'ils veulent venir avec moi et que leur père n'en veut pas la garde !
merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés